



Journée nationale d'actions interprofessionnelles

**Toutes et tous dans l'action
mercredi 2 décembre 2015**

Des milliers de salariés sont menacés de perdre leur emploi, à l'exemple des personnels d'Air France. La violence patronale avec une complaisance gouvernementale, suscite colère et indignation qui se traduisent par des actions collectives mobilisant les salariés. C'est dans ce contexte que les provocations patronales se multiplient afin de stigmatiser l'action syndicale !

Ainsi, 16 salarié-es d'Air France sont trainés devant le Tribunal de Bobigny le 2 décembre ! Leur faute ? Avoir manifesté leur refus de perdre leur emploi !

C'est inacceptable !

La CGT appelle, ce jour-là, les salarié-es à se mobiliser partout en France pour défendre :

- L'emploi
- La retraite à 60 ans à taux plein
- Les Libertés Syndicales
- Les salaires, les pensions et les minimas sociaux
- La reconnaissance des métiers pénibles
- Le développement industriel et des services publics

Partout en France¹, mobilisons-nous pour dénoncer la politique libérale du patronat et du gouvernement qui remet en cause les droits des salariés au travers :

- La casse du Code du Travail
- La criminalisation de l'action syndicale

Cette journée, après les mobilisations du 23 septembre et du 8 octobre, est l'occasion de poursuivre la construction d'un rapport de force avec les salariés pour imposer une autre politique sociale, favorisant l'investissement humain pour le développement d'une société du plein emploi, respectueuse des Femmes et des Hommes et de l'environnement !

**Ca dépend de nous !
Ensemble, Construisons notre avenir !**

¹ Pour l'Île de France, un rassemblement est prévu à partir de 12h devant le TGI de Bobigny